

Harcèlement : le cas de Paul

L'élève :

Paul est un enfant réservé ayant peu de contacts avec d'autres élèves de la classe. Toujours un peu rêveur, mal organisé dans sa gestion des affaires scolaires (ses livres et cahiers s'accumulent sur sa table, il commence avec du retard ses exercices par manque de réactivité, il se met parfois debout pour travailler et regarde par la fenêtre ou se perd dans ses rêveries,...)

En récréation, il est souvent seul ; il n'est pas intégré à un groupe constitué de camarades. En sport, il n'est pas choisi d'emblée lors de la constitution d'équipes. Il n'a pas de jeu offensif et a du mal à faire un jeu coopératif (un peu lent, maladroit,...)

Dans la famille, Paul est souvent confié à la grand-mère qui le garde. Il semble avoir peu de copains qui viennent à la maison. Milieu familial protecteur. Il a été longtemps suivi pour des problèmes de santé.

Les faits :

- Un petit groupe de 7 élèves est en BCD avec l'EVS pour faire une recherche documentaire et échanger les livres empruntés. Un élève de la classe, Eric, lui descend le pantalon car juste avant Paul l'avait saisi par derrière pour s'amuser...
- L'enseignant fait une remontrance à Eric et s'adresse aux élèves pour leur faire comprendre que de tels agissements ne sont pas acceptables. Il en parle également à la maman de Eric. Il demande à l'EVS présente à la BCD de lui signaler tout problème et ne pas hésiter à renvoyer un élève qui se comporterait mal. Les portes de la classe et de la BCD qui sont contiguës restent ouvertes pour renforcer la surveillance...
- La maman de Paul vient le jour suivant à l'école et s'adresse à Eric (en présence du maître) pour lui faire comprendre la gravité de ses actes et faire en sorte que cela ne se reproduise plus.
- Une semaine plus tard, en BCD, Julie fait le pari de baisser le pantalon de Paul (les enfants « jouaient » à un jeu du type « action-vérité », « cap ou pas cap »,...).
- L'enseignant sermonne à nouveau les élèves. Il rédige un mot dans le cahier de liaison de Julie pour en informer ses parents et demande à l'élève de rédiger un mot d'excuse pour Paul. Il indique aux élèves que désormais ils n'iraient plus par petits groupes de 7 élèves en BCD mais par groupes de deux, les uns après les autres...
- Le lendemain, la maman de Paul s'entretient avec le maître en présence de la grand-mère. La maman fait part des difficultés déjà rencontrées **les années passées** et souhaite que son fils n'en soit plus victime. Elle parle de **harcèlement**. Rose lui avait renversé une trousse par terre, Romain l'avait embêté,...Elle signale un profond mal-être chez Paul qui ne voulait plus trop aller à l'école, qu'elle le trouvait blafard, les résultats scolaires, selon elle, étaient en baisse. La grand-mère rajoute que Paul aurait parlé de **suicide** ! Le maître conseille à la maman de prendre l'attache de la psychologue scolaire du secteur.

Les réponses apportées :

- Le directeur contacte la psychologue scolaire du secteur.
- La maman de Paul s'entretient avec le maître en présence de son mari et de Paul. Le maître retrace l'historique des incidents et indique aux parents les réactions fermes qu'il a prises suite aux problèmes rencontrés ; il invite tout particulièrement Paul à signaler tout comportement problématique à son égard.

- La maman rencontre le maître G du RASED.
- Le maître projette en classe de courts scénarios sur le harcèlement à l'école « cf. si on parlait de harcèlement (<http://www.agircontreleharcelement.gouv.fr/centre-de-ressources/outils-pedagogiques/>) ; il fait une leçon avec débat, puis les élèves notent un résumé dans les cahiers d'éducation civique.

Encore des incivilités...

- Rose bouscule Paul dans le couloir car il avance trop doucement à son gré, et lui lance des brimades « escargot, bigleux ». En classe, elle lui renverse ensuite la trousse au sol. Le maître rabroue Rose et lui demande son cahier de liaison pour écrire un mot à ses parents et les informer de l'attitude de leur enfant. Rose reçoit une punition.
- Romain, un élève de la classe placé juste devant Paul, trouve un feutre par terre et le met dans sa poche. Il dit avoir cru que c'était le sien...Paul le signale au maître qui vérifie les affaires des deux élèves et constate que les feutres de l'un et de l'autre étaient bien différents ; celui « trouvé par terre » appartenait bien à Paul. Le maître écrit alors un mot dans le cahier de liaison de Romain pour en informer ses parents (tout en signalant les problèmes dont Paul avait déjà été victime...) et en demandant à ce que plus rien de tel ne se reproduise...

Le dénouement :

- Le maître G, intervient en classe. Il projette de courtes vidéos sur le harcèlement au collège (« la gifle », « le portable », « touche pas mon corps ») ; il rappelle la gravité du harcèlement et fait **rappel à la loi**. Il sensibilise la classe sur l'importance de signaler et de réagir face aux problèmes de harcèlement.
- Il reprendra contact avec les parents de Paul pour voir comment la situation évolue.
- La maman de Romain rencontre le maître de la classe suite au mot écrit dans son cahier de liaison afin d'avoir des explications...
- Les parents de Paul décident finalement de mettre leur enfant dans le privé. Ils anticipent un choix d'orientation qui était prévu pour son entrée dans le collège.

Bilan :

- Prise en compte de la situation de harcèlement trop tardivement.
- L'enfant n'a sans doute pas bénéficié de l'attention des enseignants car celui-ci étant connu pour une sur protection familiale.
- Echec. Déscolarisation au profit du privé. A-t-on donné des moyens à l'enfant d'appréhender d'éventuelles situations d'harcèlement qu'il pourrait rencontrer au collège ?